CHATEAU-D'ŒX JOURNAL DU PAYS-D'ENHAUT ROSSINIERE DE PARAISSANT LE JEUDI A GUA PARAISSANT LE JEUDI A

Journal d'information indépendant

Editeur - Imprimeur - Rédacteur: Yves Burri.

Annonces: 49 ct.* le mm. (larg. 33 mm.) Réclame: 113 ct.* le mm. (larg. 70 mm.) Avis mortuaires: 98 ct.* le mm. (largeur 70 mm.) Abonnement: 1 an: Fr. 50.- 6 mois: Fr. 27.- (TVA incl.) C.C.P.: 18-556-4

Un bon coup d'chapeau!

Durant l'après-midi du 9 septembre, les vallées de l'Eau froide et de la Torneresse ont eu un spectacle insolite. L'entreprise Zur-



AF de rénovation des accès aux alpages de L'Etivaz, posait les premiers pylônes des nouveaux téléphériques de Grand-Clé et du Toumalay. Elle avait mobilisé toute son équipe ainsi qu'un hélicoptère de type Puma pour acheminer en pièces détachées les pylônes (3 à 4 tonnes par pièce) du parking de l'Arsat aux socles d'ancrage des pylônes. Cette opération délicate fut menée avec une très grande précision. Elle a demandé au préalable une grande préparation de la part de l'entreprise. Chaque acteur a exactement sa mission bien définie avant l'action. Cela demande, à l'équipe perchée sur les pylônes, une grande complicité et solidarité avec le pilote. Cette opération fut très spectaculaire et fut menée avec un très grand professionnalisme. Nous



L'occasion nous est donnée pour remercier toutes les entreprises qui œuvrent à la concrétisation de ce vaste chantier, surtout si elle est effectuée dans des conditions difficiles au vu de la topographie des lieux. La direction des travaux souhaite vivement profiter de «l'été indien» durant cet automne afin de pouvoir respecter les délais. L'objectif fixé est impératif afin que les utilisateurs puissent enfin bénéficier de ces nouvelles installations performantes à la prochaine saison 2014.

Il est bon de rappeler que ce vaste chantier comprend le remplacement de 4 installations: Grand-Clé, Les Arpilles, Jable et Toumalay ainsi que la réfection de chemins et de pistes alpestres dans le secteur de la vallée de la Torneresse. Cet important investissement est de l'ordre de 11.8 millions, pris en charge pour 95% par les différentes instances allouant les subsides: la Confédération, le Canton, la Commune ainsi qu'un effort conséquent de la part des propriétaires.

Cet effort collectif permet de soutenir un secteur économique qu'est l'agriculture de montagne, indispensable à la vitalité de notre vallée dont le produit, le célèbre fromage AOP de L'Etivaz est le fer de lance et le maintien d'une vie dans ces espaces alpestres, témoins du labeur des ancêtres de celles et ceux qui les occupent.

Pour le Syndicat: Philippe Randin

379 places d'apprentissage encore disponibles!

L'opération last-minute lancée par la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire cette année, et qui a pris fin le 23 août dernier, a permis la signature de 73 contrats supplémentaires sur le courant du mois d'août.

A ce jour, 379 places d'apprentissage sont encore à repourvoir. Ces places disponibles sont réparties dans toutes les régions de notre canton tant à Lausanne et environs (Lausanne, Ouest lausannois et Lavaux: 116) que dans le reste du canton, que ce soit à l'Est (Aigle, Riviera, Pays-d'Enhaut: 99) ou au Nord (Nord Vaudois et Broye: 65) en passant par la Côte (Nyon, Morges: 78) et le Gros-de-Vaud (20).

Du viticulteur à l'ébéniste, du créateur de vêtement au réalisateur publicitaire, ce ne sont pas moins de 113 métiers différents qui sont proposés et pour lesquels une ou plusieurs places d'apprentissage sont disponibles et à

repourvoir dès que possible.

Les métiers les plus représentés sont les métiers du bâtiment et ceux en lien avec l'hôtellerie-restauration. En effet, une centaine de places sont vacantes dans les métiers du bâtiment, citons notamment les installateurs électriciens (23), les ferblantiers (17) et bien d'autres encore comme les charpentiers, les plâtriers peintres, les peintres en bâtiments etc. Quant aux métiers en lien avec la restauration et l'hôtellerie, on dénombre plus d'une vingtaine de places d'apprentissage en tant que spécialiste en restauration et tout autant de places de cuisinier auxquelles on peut ajouter encore les places de boulanger-pâtissier-confiseur (10).

L'office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) tient une liste à jour des places encore vacantes et se tient à disposition des jeunes qui seraient intéressés à entrer en contact avec une entreprise formatrice ou ceux qui souhaiteraient de plus amples informations sur les différents métiers proposés.



Agence Patrick Girardet

Assurance de Protection Juridique circulation, privée ou entreprise choisissez une assurance à proximité de chez vous

Bâtiment de la Poste, Grand-Rue 88 1660 Château-d'Œx Téléphone 026 924 40 80

La fête des 100 flammes

Elle était si belle... la fête... préparée avec passion et amour et attendue avec impatience depuis bien des jours!

Hélas... malgré les couleurs, les fleurs et toute la beauté, le temps... ne s'est pas arrêté...

Déjà, il souffle un vent frileux, et la fête n'est plus qu'un souvenir, mais un souvenir précieux!

Un grand MERCI à la MMR et à tous ses aides pour ce week-end lumineux et magique, riche en harmonie, en amitiés et en musique! Merci pour les moments forts de joie, de

surprises et d'émotions, et pour l'accueil chaleureux où le sourire et la générosité étaient au diapason! Dimanche soir, un peu comme les hiron-

delles qui vont nous quitter, les dernières notes se sont envolées...

Mais longtemps encore Elles illumineront nos cœurs... Les flammes de la MMR Et sa mélodie du bonheur!

François et Suzy

Le Bois qui chante

...pense à ses festivaliers âgés et à mobilité réduite en leur proposant un service de taxi gratuit avant les concerts au Temple de Château-d'Œx!

Départ: 30 minutes avant le début du concert sur la place du Village.

Réservation possible auprès de Pays-d'Enhaut-Tourisme 026 924 25 25.

La Paroisse catholique vous informe

Sainte-Thérèse-de-Lisieux, patronne de la paroisse, sera tout spécialement fêtée cette année, avec la venue des reliques de ses parents, Zélie et Louis Martin. En résumé, voici le programme qui vous est proposé:

Vendredi 27 septembre à 19h30 à la salle paroissiale: conférence sur Ste-Thérèse donnée par les Sœurs Carmélites du Pâquier (FR): Sœur Anne Elizabeth, Prieure, et Sœur Nadia Marie. Cette conférence est tout à fait exceptionnelle, car les carmélites ne sortent que très rarement de leurs couvents. Elle portera sur le sens à donner aux reliques en général et sur le chemin de spiritualité de

Ste-Thérèse. Entrée libre. Jeudi 3 octobre à 20h dans l'église: projection du film «Thérèse» réalisé par Alain Cavalier en 1986 et qui a reçu le Prix du Jury au Festival de Cannes et qui a également reçu le César du meilleur film de l'année en 1986. A l'issue de la projection, la paroisse servira thé, café et pâtisseries à la salle paroissiale. Entrée libre.

- Dimanche 6 octobre à 10h à l'église: messe présidée par Mgr Chardonnens, Vicaire Général du Diocèse, et concélébrée par les Abbés Lukasz Babiarz et Benoît Clerc, tous deux anciens curés à Château-d'Œx et notre curé Karol Ciurko. Cette messe se déroulera en présence des Frères de Charité venus tout spécialement de Lisieux. Ils apporteront avec eux les reliques de Zélie et Louis Martin, parents de Ste-Thérèse, tous deux béatifiés en 2008 à Lisieux. A l'issue de la messe, un apéritif sera servi sur l'esplanade devant l'église (ou à la salle paroissiale en cas de mauvais temps) et vous êtes tous invités à venir partager ce moment de convivialité.

Toute notre communauté se réjouit de pouvoir célébrer Ste-Thérèse cette année avec beaucoup de ferveur, en particulier avec la venue des reliques des parents de cette personne absolument remarquable qu'a été Ste-Thérèse.

Pour plus d'informations, contacter Vilma (tél. 026 924 48 42, email: v.reitzel@hotmail. com) ou bien Fabienne (tél. 026 924 78 94, email: fabiennerandin@bluewin.ch).

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Votations fédérales du 22 septembre 2013

objets nationaux: la révision de la loi sur le travail, l'abrogation du service militaire obligatoire et la révision de la loi sur les épidémies. Le groupe parlementaire PLR, l'Assemblée des délégués ainsi que les présidents des partis cantonaux du PLR.Les Libéraux-Radicaux disent: OUI à la révision sur la loi du travail.

Le 22 septembre, nous votons sur trois

NON à l'abrogation du service militaire obligatoire.

OUI à la révision de la loi sur les épi-

La modification de la loi sur le travail vise seulement et uniquement à supprimer les restrictions absurdes ayant trait à l'assortiment dans les stations-service. Cette modification ne concerne qu'une vingtaine de stationsservice importantes sur les axes principaux du pays et permet de supprimer une discrimination ridicule sur les marchandises pouvant être vendues durant une période de la nuit. Les heures d'ouverture restent les mêmes, il s'agit en fait de légaliser la vente de tous les produits. Le changement de la loi, qui se base sur une intervention du PLR, veut mettre fin à cette absurdité bureaucratique. Le Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des Etats se sont tous prononcés en faveur de cette modification modérée de la loi. L'issue de cette votation demeure cependant très incertaine : il est donc plus que nécessaire de soutenir ce projet en votant OUI!

Avec son initiative «Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire», le GSsA ne veut pas abroger le service militaire obligatoire mais bel et bien supprimer l'armée. De plus, l'initiative contre la sécurité n'affecte pas seulement l'armée, mais aussi la protection civile et le service civil. Les partenaires civils devraient assumer des devoirs supplémentaires, ce qui engendrerait des frais supplémentaires, qui seraient pris en charge principalement par les cantons et les communes. Dans notre région, nous savons que la majorité de la population soutient l'armée, mais l'appel régulier aux urnes peut fatiguer et démobiliser le citoyen suisse. C'est le danger qui guette. ne nous y laissons pas prendre! Le système de milice est un pilier fondamental de l'armée. Elle encourage l'esprit d'équipe, la loyauté ainsi que la cohésion nationale! Pour ces raisons, le PLR recommande un clair rejet de cette initiative nuisible et risquée pour la Suisse.

Notre style de vie moderne et notre monde globalisé rendent les maladies contagieuses extrêmement dangereuses pour la population. La nouvelle loi sur les épidémies améliore la protection: la Confédération et les cantons pourront ainsi agir plus rapidement et de manière coordonnée et ciblée contre les maladies infectieuses. Il n'y a aucune obligation générale de se faire vacciner! Seule une catégorie de professions définies pourra être soumise à une obligation. Cependant, le personnel soignant qui ne voudrait pas se faire vacciner se verrait déplacé vers d'autres services durant la durée de l'épidémie car il risquerait de contaminer certains patients. Le PLR dit Oui à la loi sur les épidémies, afin que la population soit mieux protégée contre les maladies contagieuses.

Pour toutes ces raisons, mobilisons-nous pour répondre clairement aux questions posées le week-end prochain.

PLR Pays-d'Enhaut: Daniel Martin